

AGIR



EPER
Pain pour
le prochain.

Ukraine La guerre et ses conséquences

Justice climatique

Quand une île réclame justice

Congo

Des alevins relancent l'économie

- 3 À LA UNE
Multinationales responsables :
la Suisse fait cavalier seul
- 4 PROJET SOUS LA LOUPE
Le revenu de transition écologique

6 DOSSIER

Guerre en Ukraine

L'EPER fournit une aide
humanitaire en Ukraine, dans
les pays voisins et également
en Suisse.

- 14 TRANSPARENT
Que fait l'EPER contre la
corruption?
- 16 POLITIQUE
Quand une île réclame justice
- 18 AIDE HUMANITAIRE
Congo : des alevins relancent
l'économie
- 20 PERSONNEL
Discussion avec notre experte
en matière de legs

Chères lectrices, chers lecteurs,

Au moment où vous lisez ces lignes, la guerre déclenchée par la Russie en Ukraine dure déjà depuis près de six mois. Atténuer les souffrances humaines qui en résultent constitue sans aucun doute l'un des plus grands défis auxquels le monde a été confronté depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Même si les armes venaient à se taire un jour, les répercussions de cette guerre, tout particulièrement en Europe, mais aussi au-delà, se feront sentir pendant des décennies. Ainsi, le « dossier » du présent numéro révèle, entre autres, les conséquences de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale. Nous donnons également la parole à deux jeunes Ukrainiennes ayant fui leur pays avec leurs enfants ainsi qu'à la famille d'accueil que leur a trouvé l'EPER en Suisse.

En effet, l'ampleur de cette catastrophe humanitaire ajoute de nouvelles dimensions à notre travail. Les ressources mises à disposition par l'EPER et ses organisations partenaires pour l'aide humanitaire en Ukraine et dans les pays limitrophes s'élèvent désormais à près de CHF 15 millions. Depuis la création de l'œuvre d'entraide, une telle somme a rarement été utilisée pour un seul pays ou une seule région. Sans votre générosité et votre solidarité, l'EPER serait incapable de fournir une aide humanitaire de cette envergure. Merci de tout cœur !

Néanmoins, l'immense détresse de la population ukrainienne ne doit pas nous faire oublier les autres foyers de crise dans le monde. En Indonésie, par exemple, les changements climatiques entraînent une multiplication des inondations sur les îles et dans les zones côtières et privent les habitants de leurs moyens de subsistance. Aussi, l'EPER soutient l'action en réparation des personnes concernées à l'encontre d'un des plus grands émetteurs industriels de CO₂, un « carbon major » dont le siège se trouve en Suisse (pages 16 – 17).

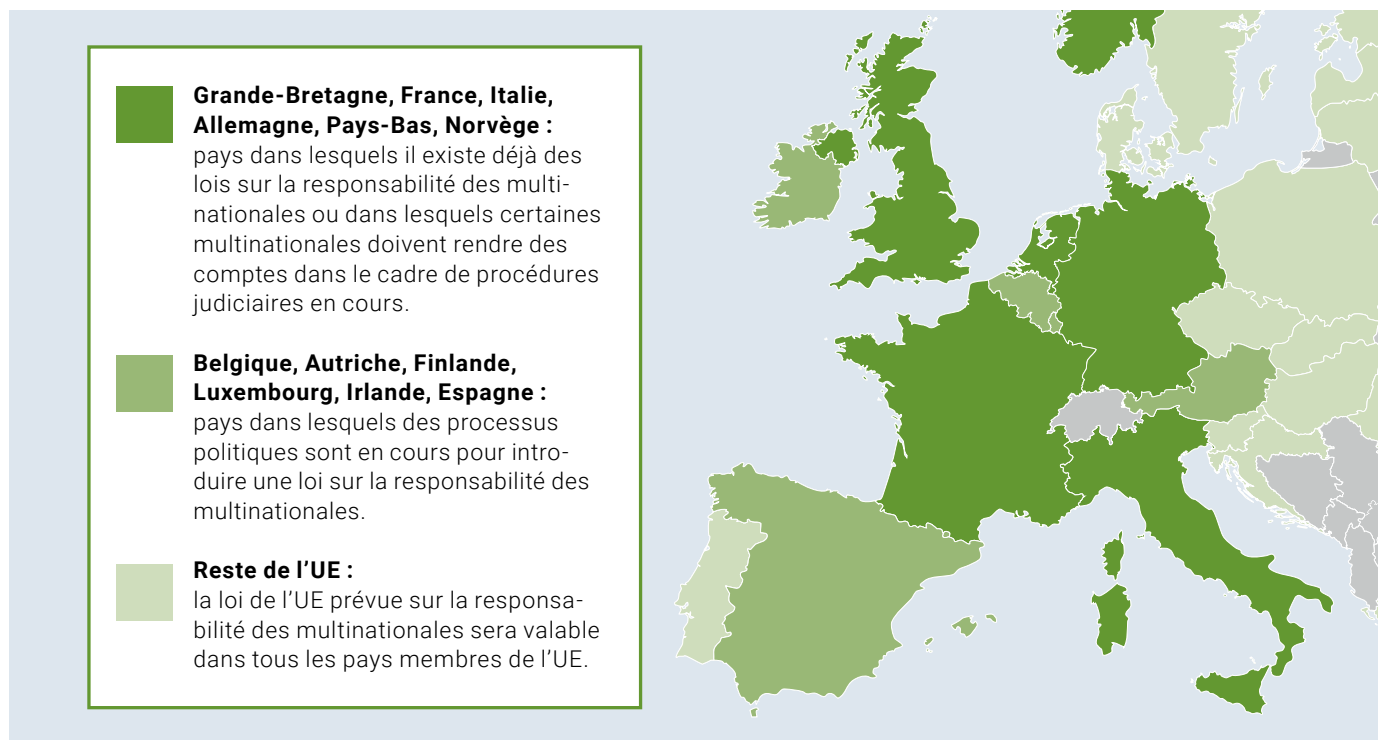
Je vous souhaite une bonne lecture. J'espère qu'elle sera instructive !

Impressum

Le magazine de l'Entraide Protestante Suisse paraît
4 fois par année Tirage édition française 20 000
Rédaction Daniel Tillmanns Rédaction photos Julie
Lovens Traductions EPER Correction Nathalie Hellen
Mise en page Agence Crafft, Zurich Impression
Imprimerie Stämpfli, Berne Papier Nautilus
superwhite FSC Abonnement CHF 10.-/an déduit une
fois par an de votre don Adresse Chemin de Bérée 4A,
case postale 536, 1001 Lausanne +41 21 613 40 70
info@eper.ch Compte pour les dons EPER Entraide
Protestante Suisse CP 10-1390-5



Peter Merz
Directeur



Responsabilité des multinationales : la Suisse fait cavalier seul

La Suisse sera bientôt le seul pays d'Europe sans règle contraignante pour les multinationales. De plus en plus de pays en adoptent, les derniers en date étant l'Allemagne et la Norvège, en été 2021. Fin février 2022, la Commission européenne a soumis une proposition de loi pour toute l'UE. L'objectif est que les multinationales européennes soient contraintes de respecter les droits humains et les normes environnementales internationales, même pour leurs activités à l'étranger. La nouvelle loi comprend une vaste obligation de diligence et un mécanisme de mise en œuvre efficace. Une autorité de surveillance doit être mise en place pour infliger des amendes si nécessaire. En outre, la multinationale est tenue de répondre des dommages causés par ses filiales et ses fournisseurs, notamment à l'étranger. Enfin, les multinationales doivent démontrer comment elles respectent les objectifs de l'accord de Paris sur le climat. Pour faire appliquer ces règles, l'UE a recours à des mesures et à des sanctions plus strictes que celles proposées par l'initiative pour des multinationales responsables.

En Suisse, seul le contre-projet alibi à l'initiative en question est en vigueur actuellement. Or, ce dernier recouvre unique-

ment les domaines des « minéraux de conflit » et du « travail des enfants » et ne prévoit pas de sanctions pertinentes. En outre, le Conseil fédéral a encore allégué cette proposition de loi dans la pratique, de sorte que très peu de multinationales sont encore concernées.

Dans le cadre de la campagne de votation autour de l'initiative pour des multinationales responsables, les opposant-e-s, avec à leur tête la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, luttent contre l'initiative en rappelant la promesse du Conseil fédéral. Ce dernier souhaiterait une procédure « coordonnée au niveau international » et s'engagerait à mettre sur « un pied d'égalité » les multinationales en Suisse et dans l'UE. Pour cela, une pression publique est nécessaire. L'EPER est membre de la Coalition pour des multinationales responsables, qui lance une campagne de grande envergure en Suisse pour rappeler à la Conseillère fédérale la promesse qu'elle a faite. Nous souhaitons récolter ensemble 100 000 signatures en l'espace de 100 jours afin qu'en Suisse aussi, les multinationales doivent rendre des comptes pour les violations des droits humains et les dommages environnementaux qu'elles causent.

Tenez votre promesse !

Nous demandons au Conseil fédéral et au Parlement de tenir leur promesse et d'élaborer maintenant une loi suisse sur la responsabilité des multinationales. Cette dernière doit contenir les points suivants, conformément à la tendance internationale : 1. Une obligation de diligence fondée sur les risques pour les droits humains et les normes environnementales et alignée sur les normes internationales. 2. Une autorité de surveillance indépendante avec des compétences exhaustives, selon le modèle de la directive de l'UE. 3. Une responsabilité civile adaptée au droit suisse pour les dommages en termes de droits humains et d'environnement qui auraient pu être empêchés si une diligence adaptée avait été appliquée.

Texte Nina Burri



Soutenez maintenant la pétition :



↳ responsabilite-multinationales.ch/engagement-signatures

Un revenu de transition écologique à l'étude dans le canton de Vaud

L'Entraide Protestante Suisse (EPER) et la Fondation Zoein travaillent conjointement à la mise en place d'un projet pilote de revenu de transition écologique (RTE) dans le canton de Vaud. Ce dispositif innovant vise à rendre notre économie plus résiliente, notamment en soutenant des initiatives à vocation écologique créatrices d'emploi.

De nombreuses activités à vocation écologique ou sociale se développent aujourd'hui dans des domaines variés. Cependant, elles sont encore peu encouragées et les personnes qui développent ces initiatives ne bénéficient pas d'un cadre favorable leur permettant de développer leurs projets durables. Le RTE comble ces lacunes. Il est issu d'un double constat : d'une part, la société ne manque pas de travail pour réaliser les innombrables activités de transition écologique nécessaires pour répondre à l'urgence écologique mais manque d'emplois rémunérés ; d'autre part, les besoins de l'écologie et du social ne peuvent être séparés. C'est un concept développé par Sophie Swaton, philosophe et économiste à l'Université de Lausanne et présidente et fondatrice de la Fondation Zoein. Il propose un soutien monétaire et un accompagnement aux personnes qui s'engagent via une structure démocratique dédiée dans une activité promouvant la transition écologique. Le RTE assure aussi l'insertion et l'inclusion d'une partie de la population précarisée à travers la création de nouveaux emplois. Grâce au RTE, les initiatives de transition écologique émergentes pourront dynamiser les régions concernées, rendre la société plus résiliente et décarboner l'économie comme demandé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans son dernier rapport sorti en avril 2022.

Le RTE suscite un grand intérêt depuis quelques temps en Suisse. Dans le



Le RTE soutient les initiatives dans les domaines tels que l'alimentation durable, l'économie circulaire, l'énergie renouvelable et l'habitat, la mobilité ou encore la préservation de la biodiversité

canton, de Vaud le plan climat adopté par le Grand Conseil en 2020 prévoit l'insertion des bénéficiaires des prestations sociales dans des secteurs d'activités respectueux du climat. Dans ce cadre, le RTE se profile comme une réponse à une insertion durable desdits bénéficiaires. En outre, le postulat Rebecca Joly demande au Conseil d'Etat d'étudier les modalités de mise en œuvre du revenu de transition écologique. Forte de ces constats, l'EPER réalise actuellement une étude de faisabilité en collaboration avec la Fondation Zoein. La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) accompagne ce projet.

L'étude consiste en une consultation de professionnel-le-s actifs dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle et des personnes qui entreprennent des projets de transition écologique dans le canton de Vaud. Elle permettra d'identifier les opportunités et les défis pour développer de nouvelles activités de transition écologique dans différents domaines tels que l'alimentation durable, l'économie circulaire, l'énergie renouvelable et l'habitat, la mobilité ou encore la préservation de la biodiversité. Cette analyse vise à être suivie d'un projet pilote de RTE, idéalement dès 2023.

Situation en Suisse

La table ronde qui s'est tenue le 1^{er} juin 2022 a rassemblé les acteurs des différentes initiatives de RTE en Suisse pour un échange sur les avancements et orientations de ces projets pilotes. Céline Lafourcade, responsable du projet RTE à l'EPER, a relevé beaucoup d'enthousiasme et de réflexion quant à la mise en place du RTE en Suisse. Les attentes des personnes qui souhaitent s'engager et dont le projet pourrait être soutenu par un RTE étaient également très perceptibles. Ces personnes veulent participer au changement et doivent être accompagnées pour réaliser des activités entrepreneuriales. Aujourd'hui, elles sont désavantagées sur le marché face à des entreprises qui n'intègrent pas de critères forts de durabilité dans leur stratégie.

Justice climatique et transition écologique

Les rapports scientifiques nous montrent d'une façon désormais certaine que l'habitabilité de notre planète est mise en péril et que cela va avoir dès demain des répercussions sur nos modes de vie. Or, on sait que les personnes précarisées vont être ou sont déjà les personnes les plus touchées par ces bouleversements. C'est pourquoi l'EPER qui s'engage déjà pour la justice climatique souhaite renforcer ses activités dans des projets de transition écologique et sociale tel que le RTE, qui permettront d'assurer une vie digne à toutes et tous dans le respect des limites planétaires.

De plus, l'EPER propose à la population suisse des activités et des actions concrètes en réponse à la crise écologique et aux dérèglements socio-économiques que notre monde connaît. Avec, pour trame de fond, la résilience, la cocréation et le partage, l'EPER s'engage pour un monde plus équitable, collaboratif, solidaire et porteur de sens. En plus du RTE, l'EPER coanime avec Action de carême le Laboratoire de transition intérieure. Celui-ci propose des rencontres (conférences, ateliers, parcours) qui visent à développer les ressources intérieures, et le désir d'engagement pour la transition.

Plus d'informations sur le RTE :

➤ eper.ch/rte

Texte Daniel Tillmanns

Illustration elenabs, istock

Céline Lafourcade à propos du RTE.



Céline Lafourcade, coresponsable du projet de revenu de transition écologique à l'EPER

Quels bénéficiaires des projets de l'EPER sont potentiellement concernés par le RTE ?

Ce projet de RTE s'adresse à deux publics. D'une part à des personnes en situation de vulnérabilité, en l'occurrence pour le projet pilote les personnes qui ont été éloignées du monde du travail et sont bénéficiaires de l'aide sociale, de façon à leur permettre de retrouver un emploi porteur de sens et ainsi participer à la transition écologique. D'autre part, le projet s'adresse aux personnes actives qui souhaitent développer un projet entrepreneurial de transition écologique. L'objectif est de soutenir, grâce au RTE, des porteuses et porteurs de projet de transition écologique afin de multiplier les initiatives dans ce sens. En soutenant ces deux publics aux parcours différents nous souhaitons créer des synergies afin que les projets se développent en commun, dans le partage et l'inclusion, pour rendre notre société plus résiliente.

Quelles sont les prochaines étapes importantes du projet ?

Les résultats de cette étude feront l'objet d'un rapport qui sera rendu fin septembre de cette année. Nous espérons ensuite que ce rapport permettra une validation politique et budgétaire d'une partie du projet pilote RTE afin que les premières personnes puissent être soutenues courant 2023. L'EPER initie par ailleurs des recherches de fonds complémentaires. Comme il s'agit d'un projet pilote, ce dispositif sera amené à évoluer en fonction des retours d'expérience dans un processus itératif.

Et à plus long terme, comment voyez-vous l'impact de ce projet ?

Pour anticiper les bouleversements à venir dus notamment aux changements climatiques, la Suisse doit prendre des engagements de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre qui vont transformer notre économie. Ainsi certains métiers vont disparaître et d'autres vont émerger. Notre ambition est d'anticiper la transformation du secteur de l'emploi. Les personnes devant réaliser une réorientation professionnelle ainsi que les personnes qui souhaitent trouver du sens dans leur profession trouveront avec le RTE des pistes de solution.

À terme, en fonction de l'évaluation de ce projet pilote, l'ambition est qu'une loi RTE soit adoptée afin que toutes et tous puissent être soutenu·e·s et accompagné·e·s pour s'engager dans une activité de transition écologique.

L'EPER recherche des partenaires financiers pour ce nouveau projet innovant, véritable réponse aux enjeux de la transition écologique et sociale.

Contactez-nous : Céline Lafourcade coresponsable de l'étude, 021 613 40 15, celine.lafourcade@eper.ch ou Chantal Wälti, responsable partenariats, 021 613 40 82, chantal.waelti@eper.ch

La terrible guerre

Distribution de nourriture à la population de Transcarpathie (Ukraine).

A young boy wearing a blue cap with a white logo and a blue jacket is drinking from a clear plastic cup. He is looking down at the cup. The background is blurred, showing what appears to be an outdoor setting with trees and a fence.

et ses conséquences

AIDE HUMANITAIRE Basée à Odessa, proche des lignes de front, l'EPER agit dans sept régions d'Ukraine et sur différents axes pour parer aux besoins les plus urgents des victimes et déplacés de guerre.

Texte Joëlle Herren Photos Andrés D. Hajdú

Dans la ville martyre de Marioupol, plus de 25 000 personnes ont été tuées, selon le maire évacué. Quelque 5 000 personnes y sont encore bloquées. Ce sont principalement des personnes âgées et des civils qui n'ont pas les moyens – financiers ou physiques – de partir ou qui ne souhaitent tout simplement pas quitter leur foyer. Un des employés de l'EPER a perdu la trace de son papa, 75 ans, qui a refusé de partir lors des évacuations. Il disait : « J'ai vécu ici toute ma vie, c'est ma ville, à quoi bon la quitter ? »

Et ce n'est pas un cas isolé. À Oleksandrivka, un autre village situé sur la ligne de front subissant des affrontements constants entre Russes et Ukrainiens, une femme retraitée, Halyna, qui vivait seule depuis des années dans sa ferme avec du bétail et un jardin potager, ne pouvait se résoudre à laisser ses animaux et son habitation sans surveillance. Elle aurait été d'accord si elle avait pu la vendre, mais elle n'a pas trouvé d'acheteur. Alors que les tirs crépitaient sur sa maison, elle s'est terrée dans sa cave jusqu'à ce que sa ferme soit complètement détruite : « C'est alors que j'ai compris que je n'avais pas d'autre choix que de fuir. » Halyna a finalement été évacuée vers Kherson mais elle a tout perdu. Comme il n'y avait plus de place dans le centre d'accueil, l'organisation partenaire de l'EPER a lancé un appel à volontaire pour l'héberger et soutenu la famille d'accueil.

Actifs sur les lignes de front

En réponse à l'invasion de l'Ukraine le 24 février 2022 par la Russie, l'EPER a rapidement déployé une équipe d'intervention d'urgence pour pouvoir distribuer de l'aide dans des zones critiques, sur les lignes de front. Alors que la plupart des organisations étaient concentrées à la frontière polonaise, l'EPER a choisi d'agir au plus près des lignes de combats, vers le sud-est, là où très peu d'ONG internationales et d'agences onusiennes sont présentes et où les besoins sont énormes. À la mi-avril, l'EPER disposait d'une équipe de 55 personnes et a basé son bureau national à Odessa, au sud de l'Ukraine.

Irina vit à Chaplynka, un petit village ukrainien situé dans la région de Kherson, à la frontière de la Crimée. C'est l'une des premières zones à avoir été occupée par les troupes russes en février déjà. La population s'est rapidement retrouvée à court de nourriture car beaucoup de personnes ont perdu leur emploi avec l'invasion. Irina est l'une d'elles. Elle a reçu des articles de première nécessité ainsi que de la nourriture de Cats-patriots, une association que l'EPER soutient.



Le volontariat est essentiel

Reconnaissante de l'aide reçue, Irina a voulu se rendre utile. Elle s'est portée volontaire pour aider à son tour à distribuer des colis de nourriture et de biens de première nécessité dans son village. « Le volontariat est absolument essentiel dans ce type de contexte ; il facilite beaucoup l'intervention des ONG qui ont dû, du jour au lendemain, mettre sur pied des actions de distributions pour pallier les besoins vitaux sans avoir d'expérience humanitaire, explique Zuzana Brezinova, cheffe de mission de l'EPER en Ukraine. Grâce aux civils, nous avons accès aux parties occupées, comme Berdian, Kherson ou Kramatorsk. »

Sans compter son action aux frontières hongroise et roumaine, l'EPER est active dans sept oblasts (unité administrative de type « région ») différents (Donetsk, Kharkiv, Kherson, Kiev, Mikolayiv, Odessa, Zaporizhia). L'aide d'urgence s'organise sur quatre axes : la sécurité alimentaire sous forme de distributions de repas, de nourriture pour le voyage, ou de paniers d'aliments; l'aide en espèces donnée de manière inconditionnelle pour parer à différents besoins; l'hygiène avec des distributions de bouteilles d'eau, de kits de première nécessité; et enfin, les soutiens financiers à d'autres organisations ukrainiennes qui procurent des services vitaux aux populations affectées par le conflit. L'EPER finance aussi des centres d'accueil pour les personnes déplacées et distille des informations de base, du conseil et des soins.



La situation de la communauté rom vivant en Transcarpathie s'est aggravée avec la guerre. L'organisation partenaire de l'EPER, Diakonia distribue régulièrement des sandwiches et du thé.

Le travail en zone de guerre peut être traumatisant. L'équipe de l'EPER active à Kherson en a fait les frais. Dans cette ville occupée par les Russes et où les ravitaillements en biens de première nécessité et en nourriture devenaient très aléatoires avec des prix qui ne cessaient d'augmenter, certains activistes, volontaires ou représentants d'organisations publiques ont commencé à disparaître. Il devenait trop risqué d'y rester. L'équipe a donc été évacuée : une opération lourde en rebondissements et en danger qui a duré plus de quatre jours et qui a marqué les collaboratrices et collaborateurs.

Quand les métros servent de refuge

L'EPER a également mis en place des activités à Kharkiv, bombardée quotidiennement. La population qui n'a pas fui la ville – généralement celles et ceux qui figurent parmi les plus déshérités ou malades – se terre chez elle ou se réfugie dans les bouches de métro. Dans l'une d'elles, ils sont 400 à vivre en permanence, un chiffre qui s'élève à 2000 lors des bombardements. Les conditions sanitaires y sont catastrophiques avec seulement une toilette hommes et une toilette femmes pour toute cette population !

Les tournées de distributions de nourriture de l'EPER auprès des personnes qui ne peuvent se déplacer ou dans des lieux de collectes sont donc primordiales. Les denrées sont acheminées par train à Kharkiv, et cuisinées par une équipe gérant des cuisines communautaires. Une dizaine de tonnes de nourriture a été distribuée depuis le début de l'intervention. La prochaine étape consistera à améliorer les conditions sanitaires de ces lieux d'accueil de fortune.

UKRAINE

Depuis Odessa, l'EPER a mis en place différentes lignes d'approvisionnement.



- En Roumanie, l'EPER travaille avec Diakonia, Open Fields Foundation et un réseau d'organisations sociales (FONNS).
- En Hongrie, l'EPER soutient le Service des réfugiés de l'Église réformée hongroise.
- En Slovaquie, l'EPER travaille avec la Diaconie de l'Église réformée.
- En République tchèque, l'EPER soutient l'Église évangélique des Frères tchèques.
- L'EPER travaille désormais aussi en Moldavie pour les réfugiés ukrainiens.

Une réforme est nécessaire

En Suisse, la solidarité envers les personnes réfugiées ukrainiennes est forte. Mais elle révèle aussi les inégalités de traitement existant entre les réfugié-e-s et incite à améliorer la situation pour toutes et tous.

Texte Andrea Oertli et Evelyn Stokar

Deux semaines seulement après le début du conflit en Ukraine, le Conseil fédéral a activé le statut S, qui octroie une protection collective. Les personnes réfugiées ukrainiennes venues en Suisse bénéficient ainsi immédiatement d'un accès au marché du travail, d'une liberté de voyager étendue et d'un droit au regroupement familial. La solidarité envers les réfugié-e-s d'Ukraine était et reste extraordinaire. Ce qui est impressionnant, c'est qu'elle montre que quand la volonté politique est là, on peut aider les réfugié-e-s sans passer par la bureaucratie. Toutefois, les nouvelles expériences faites avec le statut de protection S mettent en lumière les inégalités de traitement existant entre les réfugié-e-s. Elles nous montrent concrètement comment nous pourrions améliorer la situation de l'ensemble des réfugié-e-s en Suisse.

Une réforme est nécessaire

Une personne qui se réfugie en Suisse parce qu'elle a fui la guerre ou des conflits violents, par exemple en Syrie ou en Afghanistan, bénéficie en principe du statut de protection F, soit de l'admission provisoire. Dans la plupart des cas, ces personnes ne remplissent pas le critère de persécution individuelle au sens de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés. En outre, la guerre qui sévit dans le pays dont elles ont la nationalité ne suffit pas comme motif. Résultat : ces personnes ne bénéficient pas de l'asile en Suisse. Or, comparé au statut S, que seuls les réfugié-e-s d'Ukraine peuvent demander actuellement, l'admission provisoire comporte des inconvénients de taille, notamment concernant la liberté de voyager, le regroupement familial ou l'insertion professionnelle. Cette législation rend la vie et l'intégration des personnes admises à titre provisoire beaucoup plus difficiles et est injuste. Dans l'administration, la politique et au sein de la société civile, un large consensus se fait sur le besoin d'une réforme. Or, ces dernières années, les tentatives à cet égard ont été bloquées par le Parlement. En collaboration avec l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), l'EPER demande à nouveau de remplacer l'admission provisoire par un « statut de protection positif », de façon similaire au statut de protection S.

L'aide sociale réduite ne suffit pas

En Suisse, les personnes bénéficiaires d'un statut S et celles admises provisoirement n'ont droit qu'à une aide sociale réduite. En fonction des cantons, cette dernière est jusqu'à 40 % inférieure à l'aide normale, qui garantit un minimum vital social. Pourtant, la vie en Suisse n'est pas moins chère pour ces individus. Les personnes réfugiées ukrainiennes qui quittent les quatre coins de la Suisse pour se rendre à Zurich, où elles reçoivent des denrées alimentaires gratuitement, montrent aujourd'hui de manière médiatique ce que les personnes admises provisoirement vivent depuis de nombreuses années. L'aide sociale réduite ne suffit pas pour le strict minimum. Cette situation conduit à la pauvreté et à l'exclusion. Sur le long terme, les conséquences sont dramatiques et les dommages financiers et sociaux élevés. Toutes les personnes résidant en Suisse doivent pouvoir bénéficier d'une aide sociale normale qui garantit leur existence.

Se loger au sein de la société aide

Environ la moitié des personnes ukrainiennes réfugiées en Suisse sont logées chez des particuliers, ce qui permet de décharger considérablement les cantons et les communes sur le plan logistique. Bien souvent, les familles d'accueil jouent également un rôle central d'accompagnement et facilitent l'intégration sociale des réfugié-e-s. À l'inverse, la population locale en apprend également davantage sur les valeurs et les centres d'intérêt des nouveaux arrivants. Cet échange ouvre la voie à une société ouverte et inclusive. Aussi, l'hébergement privé au sein de familles d'accueil devrait rester possible, voire être encouragé, pour les autres réfugié-e-s aussi. Car les expériences faites avec le statut de protection S confirment ce que l'EPER a observé dans le cadre de ses programmes de longue date : investir dans une intégration sociale et professionnelle rapide des personnes réfugiées vaut la peine, et ce pour tout le monde.

Prise de position :

↳ www.eper.ch/statut-de-protection

La guerre aggrave la famine dans le monde

Un tiers de la production de blé totale vendue dans le monde vient de l'Ukraine et de la Russie. En raison des conflits, les produits agricoles ne peuvent plus être exportés. Résultat : les prix des denrées alimentaires ont augmenté dans le monde entier.

Texte Tina Goethe Photo Karin Desmarowitz

Bon nombre des pays les plus pauvres dépendent entre autres des importations d'aliments de la Russie et de l'Ukraine pour couvrir leurs besoins en denrées alimentaires de base. Les répercussions sur la sécurité alimentaire sont catastrophiques. Pour beaucoup de personnes, ces denrées alimentaires de base deviennent en effet hors de prix.

Au Sénégal, par exemple, les prix de toutes les denrées alimentaires ont augmenté de 10 à 25 % depuis le début des conflits, raconte Amadou Gueye, directeur pays de l'EPER au Sénégal. L'État compense ces renchérissements pour les denrées alimentaires de base comme le riz, l'huile et le sucre. Mais cette mesure a un coût : le gouvernement y consacre environ 10 % de son budget annuel, explique Gueye.

L'agro-industrie toujours populaire

Dans le monde, la famine et la sécurité alimentaire reviennent une fois de plus sur le devant de la scène, et avec elles, la question suivante : comment produire suffisamment de denrées alimentaires à l'avenir ? Les partisan-e-s d'une agro-industrie tentent d'exploiter cette crise pour renforcer leur vieil argument : selon eux, seul ce type d'agriculture offrirait une production suffisante. Dans la *NZZ am Sonntag*, Erik Fyrwald, le CEO du groupe d'agrochimie Syngenta, revendique une réorientation de l'agriculture, où le bio n'aurait pas sa place : « Le bio nuit au climat car il nécessite des surfaces de terre comparativement plus importantes. » Une affirmation complètement infondée, qui contredit les expériences pratiques et notamment une étude de l'institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)*. La sécurité de l'approvisionnement alimentaire ne saurait servir de faire-valoir contre l'écologie.

Le problème des engrais

Bien entendu, il est essentiel de continuer à produire suffisamment de denrées alimentaires. Mais avec la guerre et les sanctions, ce sont non seulement les denrées alimentaires, mais aussi les engrais et le carburant qui menacent de

s'épuiser et d'encherir. Or, les hausses de production à court terme de l'agro-industrie en dépendent.

Avec les engrais minéraux et le carburant, l'agriculture contribue aujourd'hui largement à la crise climatique et à la destruction des sols. À travers ses projets, l'EPER s'engage pour que la production agricole dépende le moins possible des ressources non renouvelables. Il convient d'instaurer une agriculture écologique qui relance la fertilité des sols et préserve le climat.

Mais cela ne suffit pas. En effet, cette guerre montre aussi à quel point le marché mondial capitaliste est inadapté pour lutter contre la famine. Alors que de plus en plus de personnes souffrent de la famine et de l'insécurité alimentaire, les spéculations sur les denrées alimentaires perdurent sur les marchés mondiaux. Dans les champs, en outre, on continue de cultiver d'abord ce qui génère du profit, et non ce qui permet aux personnes de manger à leur faim. En Europe et dans le reste du monde, de grandes surfaces sont ainsi utilisées pour la production de fourrage et d'agrocarburants au lieu de denrées alimentaires. En Afrique et dans d'autres pays, d'énormes plantations servent à cultiver des produits agricoles de base comme le soja, la canne à sucre, l'huile de palme ou le café, au lieu de prioriser l'alimentation de la population. Dans de nombreux pays, l'EPER s'engage donc pour le renforcement de la production locale de denrées alimentaires via des méthodes agroécologiques, afin que la population devienne aussi plus résiliente face aux crises. Nous avons besoin d'un tout autre système de commerce et de production qui garantisse le droit à l'alimentation.



*Vers l'étude (en allemand) :

↳ fibl.org/fileadmin/documents/de/oesterreich/arbeitschwerpunkte/Klima/Klimabilanz_bio_konv_Vergleich_0912.pdf



Un projet cajou au Cambodge dont l'objectif est d'améliorer durablement les conditions de vie des familles de petits paysans.

Prendre la fuite

Depuis le début de la guerre, des millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens ont fui leur pays. Ils viennent notamment en Suisse. Dans le centre fédéral pour requérant·e·s d'asile de Bâle, les personnes réfugiées ukrainiennes sont accueillies, enregistrées par le Secrétariat d'État aux migrations, puis placées dans des familles d'accueil par l'EPER.

Texte Bettina Filacavano Photos Nathalie Taiana

Ces deux jeunes femmes sont amies depuis de nombreuses années : Polina Loboda a 26 ans et Marina Zavghordnia 28. Le 13 mars 2022, elles sont arrivées à Bâle avec leurs filles, Veronika, cinq ans, et Amina, 12 mois. En Ukraine, elles ont vécu des événements traumatisants : pendant huit jours, Marina, sa fille et ses parents se sont terrés dans une cave minuscule pour se protéger. Le bébé dormait sur des sacs de pommes de terre. À la gare de Kiev, Polina a attendu sur le quai avec des centaines de personnes alors que des bombes tombaient à proximité. Elle voulait être certaine d'avoir des places dans le train en direction de Varsovie pour elle, Marina et les enfants. Elle n'a donc pas quitté la file d'attente malgré la peur immense. Ce sont des expériences traumatisantes, qui marquent profondément.

Fuite vers Bâle

Les deux femmes ont pris un train ensemble vers la Pologne le 6 mars. Leurs parents et les pères de leurs enfants sont restés



Maria Zavghordnia avec la petite Amina.

en Ukraine. Arrivées à Varsovie, elles ont vite compris que la ville était déjà remplie de réfugié·e·s. Pas moyen de trouver un logement libre, et encore moins un emploi. Quand elles ont entendu parler d'un bus qui prenait la direction de Bâle le lendemain matin à 05h, elles ont pris la décision de partir en Suisse – un pays qui leur était alors complètement étranger.

Vingt-quatre heures pour trouver un toit

Le jour où Polina et Marina sont arrivées avec leurs filles et leur maigre bagage au centre fédéral pour requérant·e·s d'asile (CFA), la collaboratrice de l'EPER Monica Cassol était de service. Elle travaille au CFA de Bâle et place les réfugié·e·s dans des familles d'accueil. Comme ses 11 autres collègues, elle a notamment suivi une formation professionnelle en médiation interculturelle. Deux d'entre eux parlent ukrainien. Il y a en permanence trois personnes de l'EPER de 8 heures à 18 heures. Selon Monica Cassol, le travail requiert beaucoup d'attention, de patience et de doigté, car les personnes réfugiées sont souvent complètement épuisées et désespérées. L'objectif est de leur trouver un hébergement privé en 24 heures. Le placement dans les familles se fait à l'aide d'une base de données. Les Suissesses et les Suisses prêts à accueillir des réfugié·e·s peuvent s'y enregistrer. Grâce à cette base de données, les équipes de l'EPER ont la possibilité de chercher un hébergement qui convient à travers toute la Suisse. Après plusieurs essais, Polina, Marina et leurs filles sont finalement accueillies par la famille Burri, à Liestal.

Chez la famille Burri

Cela fait maintenant deux mois qu'elles sont hébergées par la famille Burri, dans une grande maison avec un magnifique jardin. Les nouvelles arrivantes ont réussi à s'apaiser un peu. « Physiquement, nous avons repris des forces, confie Polina. Mais nous craignons pour nos proches. Heureusement, nous sommes en contact avec eux, surtout avec les pères de nos enfants. »

« La cohabitation fonctionne déjà bien, même s'il nous faut constamment organiser le quotidien ensemble, explique Katharina Burri. Polina et Marina ont l'âge d'être les filles de



Parfois, elles cuisinent ensemble : Katharina Burri (devant), Polina Loboda et Marina Zavghordnia. Ici, dans la cuisine de la famille Burri à Liestal.



Polina Loboda avec sa fille Veronika.

Katharina. Les deux jeunes femmes doivent s'habituer à la situation. Polina confie qu'il n'est pas toujours simple de vivre chez quelqu'un. « Nous sommes en partie dépendantes de la famille, qui doit aussi nous aider pour les démarches administratives ou les visites chez le médecin, car ce sont des choses que nous ne pouvons pas faire seules. En Ukraine, nous étions indépendantes. Nous ne vivions plus chez nos parents et avons nos propres maisons, nos propres ménages. » Devoir dépendre à nouveau de quelqu'un est donc inhabituel. Mais les deux amies apprécient beaucoup la gentillesse et la serviabilité de la famille Burri.

Vivre de manière autonome

Malgré tout, Polina et Marina aimeraient trouver rapidement un emploi et avoir leur propre logement. Jusqu'à ce qu'elles trouvent un travail, c'est la ville de Liestal qui prend en charge les frais de logement et autres coûts. « Nous aimerions pouvoir travailler toutes les deux à temps partiel. Pas les mêmes jours, afin que nous puissions garder les enfants tour à tour », raconte Marina. Elle craint pourtant de ne pas trouver d'emploi, car elle ne parle ni anglais, ni allemand. L'après-midi, les deux femmes suivent un cours d'allemand à Pratteln, avec garde d'enfants intégrée. C'est Katharina qui a organisé leur participation à ce cours gratuit.

Néanmoins, les deux femmes ne voient pas leur avenir en Suisse. Elles veulent rentrer dès que possible chez elles, en Ukraine. Mais pour l'instant, elles doivent s'adapter à la vie ici. Cet après-midi, elles visitent un appartement à Liestal. Et le jour où la paix reviendra dans leur pays, Polina et Marina tiennent à recevoir la famille Burri chez elles. L'invitation est déjà lancée.

↳ [eper.ch/aide-urgence-ukraine/suisse](https://www.eper.ch/aide-urgence-ukraine/suisse)

« Ce sujet doit être compris et assimilé »

Interview Corina Bosshard

Selon une critique récurrente, la corruption qui existerait dans le domaine des dons empêcherait une coopération au développement efficace. Entretien avec le responsable du controlling de la Division Coopération internationale, Peter Jordi, sur la façon dont l'EPER lutte contre la corruption dans ses activités quotidiennes.

Peter Jordi, avez-vous déjà été confronté à des cas de corruption dans le cadre des activités quotidiennes de l'EPER ?

Oui, mais pas à grande échelle. En réalité, la corruption implique toujours un abus de pouvoir à des fins personnelles. Cette définition englobe aussi bien les cas de corruption et de fraude à grande échelle que le népotisme ou les petits pots-de-vin. Selon moi, les grands projets d'infrastructure présentent un risque financier élevé, car ils mettent en jeu des sommes importantes et impliquent de nombreux groupes d'intérêts. De ce point de vue, l'EPER est peu concernée, puisqu'elle met rarement en œuvre de grands projets d'infrastructure. Un exemple typique de corruption à l'EPER serait plutôt les pots-de-vin, notamment l'attribution de postes vacants à des proches ou à des connaissances. Il ne faut cependant pas oublier que nous travaillons dans des pays où la population vit dans la pauvreté, dans un contexte très souvent compliqué. Il est dans la nature même de notre travail d'intervenir dans des contextes fragiles et marqués par la corruption.

L'EPER applique une politique de « tolérance zéro » vis-à-vis de la corruption. Qu'entend-on par-là ?

Prenons un exemple concret : dans un pays où l'EPER est présente depuis des

décennies, nous avons dû attendre des années avant de recevoir l'enregistrement officiel, qui nous aurait permis de solliciter le soutien financier d'organisations internationales ou de l'UE. Pour accélérer la procédure, nous aurions pu verser des pots-de-vin aux responsables politiques concernés, mais nous ne l'avons pas fait. Nous sommes très stricts en la matière, même si la question suivante se pose : Aurions-nous pu aider davantage de gens si nous avions tout simplement payé ?

Grâce à quels instruments l'EPER prévient-elle la corruption ?

Nous disposons d'un code de conduite, que chaque collaboratrice et chaque collaborateur doit signer et qui est inclus



dans les contrats avec nos organisations partenaires. Ces dernières années, nous avons aussi élaboré une série de directives dans le domaine de la bonne gouvernance, notamment en matière de lutte contre la corruption, de protection des enfants, de genre et de diversité, ou encore de protection contre le harcèlement sexuel.

Ce ne sont que des documents. Qu'en est-il de leur mise en œuvre ?

Nous avons défini diverses règles et procédures, notamment en ce qui concerne les soumissions de projets et les appels d'offres. Il est en outre indispensable d'encourager l'ensemble du personnel à adopter un comportement éthique et de favoriser une culture dans laquelle les abus ne sont pas un tabou et il est possible d'en parler. Nous organi-

sons donc régulièrement des ateliers sur place ou en ligne.

Comment se déroule un tel atelier et quelle est votre expérience en la matière ?

Il s'agit d'ateliers interactifs. Les jeux de rôles, notamment, s'avèrent très efficaces, car ils permettent d'aborder des sujets délicats comme le harcèlement sexuel. Des plans de mesures concrètes sont également élaborés durant les ateliers. Je constate que, dans les pays où nous avons organisé des ateliers avec nos collaboratrices et nos collaborateurs, les problèmes sont ensuite davantage signalés. En revanche, je me pose des questions lorsque je ne reçois aucun signalement d'un pays.

Comment de tels cas sont-ils mis à jour ?

Une collaboratrice ou un collaborateur « anti-corruption » est présent-e dans chaque bureau de coordination. Cette personne, nommée pour trois ans, est chargée de recueillir toutes sortes de doléances. Depuis peu, nous disposons également d'une plateforme en ligne de lancement d'alerte, Integrity Line, sur laquelle peuvent être effectués des signalements anonymes. Toute personne qui sait écrire et dispose d'une connexion Internet peut y avoir accès, y compris les bénéficiaires de nos projets. Toutefois, les offres les plus simples jouent également un rôle important, notamment les boîtes aux lettres sur les places de village ou la mise à disposition de crayons et de papier, afin que les personnes analphabètes puissent signaler un cas avec un dessin. Tout le monde doit pouvoir faire un signalement.

Selon vous, dans quels domaines l'EPER doit-elle encore s'améliorer ?

Aujourd'hui, au lendemain de la pandémie, nous devons commencer d'urgence à organiser davantage de formations et d'ateliers dans les pays mêmes. Nous devons également faire en sorte qu'Integrity Line soit mieux connue. Nous avons élaboré des directives et des outils. Désormais, ils doivent être diffusés, compris et assimilés par tou-te-s.

Bonnes nouvelles



PROJET EN SUISSE ROMANDE

L'Espace Parents conquiert La Chaux-de-Fonds

L'Espace Parents s'est installé à La Chaux-de-Fonds à la rentrée 2021 pour y proposer ses activités aux familles locales. Une expansion dans le canton qui sonne comme une évidence au vu du franc succès que connaît ce projet florissant auprès des familles neuchâteloises et chaux-de-fonnières. La fréquentation au beau fixe de l'Espace Parents – lieu d'accueil, de soutien et de renforcement des compétences pour les familles de tous horizons, né dans la ville de Neuchâtel – démontre la pertinence de son programme.

SOCFIN

Un petit pas pour les droits humains

La décision rendue le 9 juin par le juge d'appel est une victoire importante dans la bataille juridique visant à contraindre Bolloré à remédier aux violations des droits humains dénoncées dans le cadre des activités de la filiale camerounaise Socapalm. Cette décision constitue un pas supplémentaire vers l'amélioration tant attendue des conditions de vie des communautés concernées. L'EPER travaille en étroite collaboration avec les personnes qui sont affectées par les impacts des plantations de Socfin (détenu à près de 40 % par le groupe Bolloré et dont la filiale Socfinco est basée à Fribourg) et a publié des articles à ce sujet dans d'autres pays que le Cameroun.

BERNE

EPER MosaiQ désormais bilingue

Depuis cette année, le service MosaiQ Berne propose aux personnes migrantes qualifiées des conseils en français. Il accompagne donc désormais aussi des migrant-e-s des régions de Bienne, du Jura bernois et du Seeland qui disposent d'un niveau B1 ou plus en français. Le personnel de MosaiQ Berne conseille et accompagne les personnes migrantes qualifiées, afin que leur potentiel professionnel soit reconnu et exploité en Suisse. Cette offre existe également dans les cantons de Zurich, d'Argovie et en Suisse orientale.

Plus d'informations sur :
↳ eper.ch/mosaiq

AIDE SOCIALE

Pétition remise à Berne

Plus de 8500 personnes revendiquent avec l'EPER une aide sociale juste et donnent un signal fort contre la pauvreté et l'exclusion en Suisse. La pétition a été remise au Parlement le 28 juin 2022 en présence du directeur de l'EPER Peter Merz. (Photo Daniel Rihs)



Quand une île

La montée du niveau des mers provoquée par les changements climatiques est catastrophique pour les habitant·e·s de l'île indonésienne de Pulau Pari. Le cimentier suisse Holcim est en grande partie responsable de la situation. Aujourd'hui, quatre habitant·e·s de Pulau Pari réclament justice, au nom de leur île.

Pulau Pari est une petite île indonésienne du Pacifique occidental. Ses plages de sable blanc, ses récifs coralliens et ses bancs de sable invitent à la baignade et à la plongée. Sur les eaux qui entourent ses côtes flottent régulièrement des barques de pêcheurs. Pulau Pari offre l'image d'un vrai petit paradis. Pourtant, les apparences sont trompeuses.

L'île mesure quatre kilomètres de long sur quelques centaines de mètres de large. Son point le plus haut est situé à 1,5 mètre seulement au-dessus du niveau de la mer. Selon Arif Pujianto, c'est bien là le problème. Ce mécanicien de 51 ans vit avec sa femme et son fils à Star Beach, une plage en pente douce du sud-ouest de l'île. « Si cela continue, nous devons bientôt déménager », affirme-t-il. Une nuit, à 21 heures, la mer est entrée dans sa maison. « Toutes les familles qui vivent sur la plage ont paniqué, et nous aussi. Nous avons mis les appareils électriques à l'abri et espéré que l'eau ne nous emporte pas. » Le jour suivant, ils n'ont pu que constater les dégâts : dans la cour, ils avaient de l'eau jusqu'aux genoux. Toute la maison était inondée et les puits étaient pleins d'eau de mer. C'était le 10 novembre 2021. À peine trois semaines plus tard, le 4 décembre, le même scénario s'est produit : la mer n'a cessé de monter jusqu'à inonder toutes les maisons de Star Beach. Mais pas seulement. D'autres endroits de l'île ont aussi été inondés.

Les changements climatiques frappent celles et ceux qui n'en sont pas responsables

Il y a toujours eu des inondations à Pulau Pari. Néanmoins, le phénomène s'est considérablement accru ces dernières an-

nées. De plus en plus souvent, certaines parties de l'île sont inondées. Les murs de la maison en bois d'Arif ont commencé à pourrir. Les puits étaient contaminés par l'eau de mer. Il a dû acheter de l'eau. Le courant a emporté une partie du sable de la plage. Les arbres qui y faisaient de l'ombre se sont retrouvés les racines dans l'eau, certains sont morts. Cela a généré des coûts et réduit les revenus d'Arif. Car, avec d'autres familles, il veille à ce que la plage soit propre et attrayante. Arif n'est pas le seul à avoir été touché par les inondations. D'autres maisons et rues ont été endommagées. Comme les visiteuses et les visiteurs ont ensuite boudé l'île, nombre de familles qui vivaient du tourisme ont vu leurs revenus s'effondrer. Arif l'affirme : s'il le pouvait, il déménagerait dans un endroit plus élevé. Mais il n'en a pas les moyens. Pour les habitant·e·s de Pulau Pari, une chose est sûre : la multiplication des inondations est une conséquence des changements climatiques. Ils sont en train de perdre leurs moyens de subsistance, alors qu'ils n'ont rien fait. Cette situation est injuste.

La responsabilité des entreprises

C'est un fait : les changements climatiques sont à l'origine de l'élévation du niveau de la mer et de la multiplication des inondations. En conséquence, nombre d'îles et de régions côtières de faible altitude disparaissent sous les eaux. C'est ce que sont en train de vivre les habitant·e·s de Pulau Pari.

Or, une grande partie des responsables de cette évolution se trouvent très loin de cette petite île, dans les pays prospères du Nord. Et dans les multinationales qui y sont sises. Les entreprises de l'indus-

trie du charbon, du pétrole, du gaz et du ciment, en particulier, génèrent beaucoup d'émissions. Selon plusieurs études scientifiques, 108 entreprises sont responsables d'environ 70 % de l'ensemble des émissions industrielles de CO₂ produites jusqu'à aujourd'hui. Ces entreprises, qualifiées de « carbon majors », portent une grande responsabilité dans le réchauffement climatique mondial et ses répercussions.

L'essor du béton porte atteinte au climat

Le groupe suisse Holcim figure aussi sur la liste des ennemis du climat. Avec son chiffre d'affaires de près de CHF 27 milliards (2021), le groupe sis à Zoug est le premier producteur de matériaux de construction au monde. En 2021, l'entreprise a produit 200 millions de tonnes de ciment. Le ciment est un composant essentiel du béton. Après l'eau, c'est la substance la plus utilisée sur notre planète. En 2020, environ quatre milliards de tonnes de béton ont été produites, soit environ 130 tonnes par seconde. Le succès du béton a des répercussions catastrophiques sur le climat. En effet, la fabrication de ciment libère d'énormes quantités de CO₂. Aujourd'hui, l'industrie du ciment est responsable d'environ 8 % des émissions mondiales annuelles de CO₂, soit presque trois fois plus que l'industrie aéronautique.

Selon une étude mandatée par l'EPER, le groupe suisse a produit plus de sept milliards de tonnes de ciment entre 1950 et 2020, et généré presque la même quantité d'émissions de CO₂. Cela représente 0,42 % de l'ensemble des émissions industrielles mondiales de CO₂ depuis 1750. Il est donc clair qu'Holcim a largement contribué à la crise climatique.

réclame justice



L'île indonésienne de Pari. De nombreuses îles et régions côtières de faible altitude disparaissent sous les eaux : c'est l'une des répercussions les plus mesurables du réchauffement climatique.

Trop peu et trop tard

Le groupe connaît les répercussions négatives de ses activités sur le climat. Il a donc publié un plan « zéro émission nette » et des objectifs de réduction des émissions. Toutefois, ces derniers ne sont pas assez ambitieux et arrivent trop tard. Le groupe d'experts sur le climat (GIEC) exige une baisse de 43 % de l'ensemble des émissions d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2019. Sans cela, l'objectif fixé dans l'accord de Paris sur le climat – limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C – ne pourra être atteint. Les mesures prises par Holcim ne suffisent de loin pas à réaliser cet objectif.

Le groupe suisse ne porte donc pas qu'une responsabilité historique dans l'état actuel du climat. Il est également en grande partie coresponsable du futur réchauffement de la Terre, mais aussi des dommages que les changements climatiques continueront de causer ces prochaines années et décennies. Notamment sur l'île de Pari.

Une requête de conciliation a été soumise

Arif, Edi, Asmania et Bobby, quatre habi-

tant-e-s de Pulau Pari, demandent justice au nom de toute l'île. Ils ont engagé une procédure contre le cimentier Holcim. Ils ont soumis une requête de conciliation à Zoug, où se trouve le siège du groupe Holcim. Ils souhaitent que le groupe prenne en charge les dégâts qu'ils ont subis en raison du réchauffement climatique et fasse tout pour empêcher que le réchauffement climatique ne cause d'autres dégâts sur l'île de Pari. Cela implique qu'il réduise drastiquement ses émissions de CO₂ d'ici 2030. Ils réclament en outre qu'Holcim participe aux coûts des mesures nécessaires pour

protéger l'île des changements climatiques. Il s'agit notamment de reboiser les mangroves et de construire des digues et des brise-lames. Edi Mulyono, un des plaignants, résume ainsi la situation : « Vous, Holcim, vous avez fortement contribué au réchauffement climatique. Vous devez désormais assumer votre responsabilité et réduire immédiatement vos émissions. Ne nous laissez pas nous noyer. Sauvez Pulau Pari ! »

Texte Nina Burri et Yvan Maillard
Photo WALHI



Luttez avec nous pour la justice climatique

Vous aussi, soutenez Edi, Arif, Asmania et Bobby dans leur lutte pour la justice climatique. Signez l'appel :



↳ callforclimatejustice.org/appel

Des tilapias en réponse aux armes

Malgré un contexte extrêmement précaire et hostile, l'EPER assure une présence salubre pour la population locale du Nord Kivu (RDC) et offre des débouchés économiques en relançant l'activité piscicole.

En RDC, le dysfonctionnement des mécanismes de gouvernance civile, la faiblesse de l'État en matière de sécurité et les conflits intercommunautaires contribuent à créer un contexte violent dans lequel une mêlée d'acteurs armés se disputent encore le contrôle politique et l'accès aux ressources naturelles.

Depuis plus de 30 ans, cette situation d'insécurité en RDC, et plus particulièrement dans les provinces du Nord et du Sud Kivu, a engendré une crise humanitaire complexe et longue, dont l'acuité et l'ampleur se sont accrues au fil du temps. Cette crise a causé des dommages humains et matériels incommensurables, plongeant une grande partie des 91 millions de Congolais dans une situation d'extrême vulnérabilité.

Des régions inaccessibles pour l'aide humanitaire

Les effets dévastateurs de cette violence perturbent l'accès des opérations humanitaires essentielles pour sauver des vies. De même, les opérations de sécurité menées par les forces du gouvernement peuvent fermer ou restreindre davantage l'accès humanitaire à ceux qui ont désespérément besoin d'une aide adéquate et rapide.

Présence permanente de l'EPER

Active dans le pays depuis février 2019, l'EPER décide, en août 2020, d'ouvrir une



Les villageois s'engagent à restaurer les étangs à poissons. Ils reçoivent un salaire pour leur travail (Cash for work).

base opérationnelle dans le Nord Kivu sur le territoire de Walikale, et plus précisément à Pinga afin d'aider les populations dans le besoin. Dès lors, l'EPER garantit une présence permanente grâce à ses équipes congolaise et internationale. Cela lui permet de maintenir son niveau opérationnel, et d'entretenir des contacts réguliers avec tous les acteurs non éta-

tiques dont certains sont des groupes armés. Ainsi, l'EPER a pu aider plus de 12 autres ONG nationales et internationales à accéder à la zone.

Construire l'avenir

La région de Pinga se caractérise également par la présence de nombreux étangs et d'un réseau d'eau propices à la



Un formateur montre deux tilapias de taille moyenne qui viennent d'être pêchés.

pêche, activité traditionnelle essentielle pour le développement économique et social de la région. Malheureusement, par suite des conflits, les étangs ont disparu, les ressources ont été pillées et les populations ne bénéficient plus de la couverture des besoins alimentaires qu'assuraient les produits halieutiques*.

Tout en poursuivant sa réponse humanitaire d'urgence, l'EPER a initié en septembre 2021 un projet pilote financé par la Coopération suisse afin de relancer les activités de pisciculture et de permettre ainsi à moyen terme l'autonomie alimentaire des personnes les plus touchées par les conflits. Enfin, la réalisation de ce projet permettra d'ancrer durablement des activités économiques génératrices de revenus pour les bénéficiaires à travers la méthodologie Cash for work (CFW) contribuant ainsi durablement à l'amélioration des conditions de vie des familles.

Des milliers d'alevins pour relancer l'économie

L'appui de l'EPER consiste à réhabiliter trois étangs piscicoles existants et à les ensemercer par des alevins (tilapia). Les travaux ont démarré le 1^{er} septembre 2021, et trois équipes de 20 pisciculteurs, chacune soutenue par un encadreur, ont réhabilité les étangs. Les trois phases du projet consistaient au désherbage des contours des étangs, au creusement des



Les rives des étangs sont nettoyées.

canalisations et digues pour vider les étangs et au creusement des assiettes des étangs atteignant chacun 1m50 de profondeur.

À ce jour, les travaux de réhabilitation suivent leur cours malgré les combats dans la région et les nombreux arrêts nécessaires à la sécurité des villageois. Les habitants de Pinga espèrent pouvoir mener à bien les travaux de réhabilitation et, d'ici cet automne, pêcher et vendre au marché les premiers tilapias de leur propre élevage.

* Qui concernent la pêche

Texte Myriam Burri
Photos EPER

« La mort fait partie de la vie »

Texte Bettina Filacanavo

Photo EPER

Au moment d'organiser leur succession, de nombreuses personnes souhaitent léguer un montant ou une part de leur héritage à une organisation dont elles partagent les valeurs. Ces questions se posent au moment de rédiger un testament. Mais comment cela fonctionne-t-il ? Réponse d'Anne-Marie Fuchsluger, responsable des legs.

Anne-Marie Fuchsluger, comment organiser sa succession ?

Rédiger un testament permet de clarifier ce que l'on souhaite léguer et à qui. Ce document permet de désigner des héritier-e-s et des légataires, qui peuvent être des personnes morales ou physiques. Les héritiers réservataires définis par la loi, c'est-à-dire la famille, ne sont pas affectés. La testatrice ou le testateur peut disposer librement de la « quotité disponible », la part qui reste. Celle-ci lui offre la possibilité de faire un don ou de poursuivre un engagement qui lui tient à cœur.



Anne-Marie Fuchsluger, experte en droit des successions

Elle se fera un plaisir de vous renseigner : Tél.: 41 21 623 40 23
E-Mail: anne-marie.fuchsluger@eper.ch

Qu'est-ce qui motive les personnes à désigner une œuvre d'entraide dans leur succession ?

Bon nombre de personnes qui se sont engagées pour une cause durant toute leur vie ont à cœur que cela continue au-delà de leur existence. Elles souhaitent que leurs valeurs soient transmises aux générations futures.

Quels changements avec le nouveau droit des successions, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023 ?

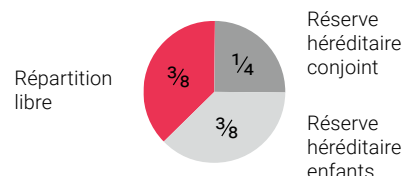
Avec cette révision, la réserve héréditaire pour les enfants sera modifiée. À l'avenir, elle ne représentera plus qu'un quart de la succession. La part des conjoint-e-s ou partenaires enregistrés demeurera inchangée : elle équivaudra à un quart. La réserve des parents sera supprimée. Ainsi la quotité disponible doublera. Les testatrices et les testateurs pourront donc disposer plus librement de leur capital. Peut-être est-il utile de contrôler la manière dont vos dernières volontés ont été réglées et d'adapter celles-ci selon vos souhaits ?

Que dois-je faire si je souhaite inscrire une œuvre d'entraide dans mon testament ?

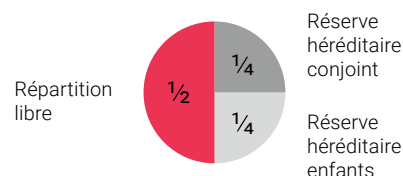
La testatrice ou le testateur dispose de la quotité disponible, en tenant compte des réserves héréditaires pour les enfants et/ou la ou le conjoint-e ou partenaire enregistré-e. Il suffit d'écrire le nom et l'adresse de l'organisation dans son testament ainsi que le montant ou la part que vous souhaitez lui attribuer. Si en cas de décès d'une personne, aucun testament n'est retrouvé, la loi règle la répartition de l'héritage entre les héritier-e-s.

Nouveau droit des successions

Situation actuelle



Dès 2023



Avec le nouveau droit des successions, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023, la réserve héréditaire des enfants change. La quotité disponible passe donc de $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{2}$.

La testatrice ou le testateur peut-il définir comment l'EPER utilise les fonds issus de l'héritage ?

Il est possible de choisir un axe thématique dans son testament. Si l'EPER est mentionnée dans le testament sans spécification, nous pouvons utiliser l'héritage de manière flexible, par exemple pour des projets urgents ou des causes peu médiatisées. La testatrice ou le testateur peut également léguer une assurance vie à l'EPER ou créer un fonds dont le but est défini dans un contrat. Ce type de donation peut débiter déjà de son vivant.

Est-ce difficile de parler de la mort et de testament ?

Au cours de certains échanges, les donatrices et les donateurs évoquent la possibilité de nous faire un legs. C'est souvent un soulagement de pouvoir aborder ce sujet avec quelqu'un d'extérieur à leur famille. La mort fait partie de la vie. En parler c'est un enrichissement et une preuve de confiance en l'EPER.

En bref

INTÉGRATION

Journée des réfugié·e·s

Plus de 300 personnes étaient présentes à la journée des réfugié·e·s qui a eu lieu le 18 juin 2022 à la Galicienne (Prilly) et dont le thème était « En finir avec les stéréotypes ». Le collectif Dynamic Wisdom s'est présenté à l'issue du film du même nom de la réalisatrice Élise Shubs. Les personnes présentes ont ensuite profité du concert de Sekzy et du DJ.



AIDE HUMANITAIRE

Grande précarité au Venezuela

Selon la dernière enquête de l'Université catholique Andrés Bello, 94,5 % de la population vénézuélienne vit dans la pauvreté, dont environ 76 % dans une pauvreté extrême. L'EPER continuera de gérer une grande soupe populaire à El Nula. Chaque semaine, plus de 1100 repas sont servis. Dans trois autres États, l'EPER distribue également des denrées alimentaires de base et des articles d'hygiène à 500 ménages. Depuis 2019, l'EPER a déjà pu soutenir 240 000 personnes au Venezuela.

AGENDA

Atelier Les voies de la personne méditante-militante

10 septembre de 09h à 16h –
Centre Pro Natura, Champ-Pittet

Une journée pour explorer la diversité des engagements pour la transition écologique et sociale, en résonance avec qui nous sommes, notre regard sur l'état du monde et nos aspirations profondes. Avec une attention aux attitudes intérieures qui colorent la manière de nous engager.

Informations sur : [↳ transition-interieure.ch](https://transition-interieure.ch)

AGENDA

Journée mondiale de l'alimentation

À l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, trois congrès importants, co-organisés par l'EPER, auront lieu en Suisse.

GENÈVE

13 octobre 2022

Villes et politique alimentaire
14h – 18h

ZURICH

16 octobre 2022

Changer les habitudes alimentaires
11h – 16h

BÂLE

15 octobre 2022

Transformation démocratique
14h – 18h

Programme détaillé :

[↳ contrelafaim.ch](https://contrelafaim.ch)

Ciné-lunchs

Nous projetons le film *Deux rêves - une histoire de village israélo-palestinien*. Dans son nouveau film de l'EPER, Barbara Miller brosse un portrait touchant de Michael Kaminer, de son engagement, de son voyage et aussi des processus qu'il déclenche, tant du côté israélien que palestinien.

LAUSANNE

15 septembre 2022

City Pully
12h

GENÈVE

22 septembre 2022

Grütli
12h

Programme détaillé :

[↳ eper.ch/cinelunch](https://eper.ch/cinelunch)

L'imagination au pouvoir – Et si on redéfinissait la richesse ?

5 octobre de 17h30 à 19h30 – Conférence en ligne

Nous entendons beaucoup parler des problèmes, de ce qui dysfonctionne dans la société. Mais si nous prenions plutôt le temps d'imaginer à quoi le monde pourrait ressembler ? Avec différents intervenantes et intervenants issus du monde économique, politique, culturel et de la société civile, nous allons imaginer à quoi la Suisse romande pourrait ressembler en 2030. Ensemble, nous allons créer des souvenirs d'un avenir désirable.

Plus d'informations et inscriptions (obligatoires) :

[↳ eper.ch/agenda](https://eper.ch/agenda)

Eau potable pour tous

Devenez parrain ou marraine et offrez l'accès à l'eau potable à un maximum de personnes, il est la base pour la santé, la nourriture et l'éducation.



La pandémie de coronavirus nous a montré à quel point l'eau potable était importante pour la santé et l'hygiène. Bien que l'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires soit un droit humain, bon nombre de femmes et d'enfants doivent marcher des heures pour s'en procurer.

Si les points d'eau sont plus proches, les femmes ont plus de temps pour effectuer d'autres travaux. Les revenus augmentent et les enfants peuvent aller à l'école.

Revendiquer le droit à l'eau

L'Entraide Protestante Suisse (EPER) aide les communautés à s'engager pour leur droit à l'eau et les accompagne par exemple dans la lutte contre les monocultures, qui nécessitent beaucoup d'eau. Car quand cette ressource manque, impossible de cultiver quoi que ce soit pour se nourrir. L'EPER sensibilise également la population à des thèmes liés à l'hygiène et l'aide à construire des latrines, ce qui permet de réduire la propagation des maladies.

Parrainage pour une bonne cause

Votre parrainage est le gage d'une aide durable et sûre. Pour CHF 1 par jour seulement, vous offrez un soutien constant, pendant au moins un an, à une cause qui vous tient à cœur. Vous trouverez davantage d'informations sur les différents parrainages de l'EPER sur notre site Web.